



Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 67/05

10 juin 2005  
Original : anglais

F

Rapport

**Rapport du Comité consultatif  
du secteur privé  
sur la réunion du 16 mai 2005**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 16 mai 2005 sous la présidence de M. Christian Rasch Topke.

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB No. 64/05 Rev. 1 a été adopté.

**Point 2 : Rapport sur la réunion du 25 janvier 2005**

3. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 25 janvier 2005 qui figure dans le document PSCB No. 63/05.

**Point 3 : Situation du marché**

4. Le Directeur exécutif a présenté son rapport sur la situation du marché qui figurait dans la Lettre du Directeur exécutif (avril 2005). À l'issue de cette présentation, le Président a rappelé la demande du Directeur exécutif d'une plus grande transparence et d'une collecte plus rapide des données. Un délégué s'est déclaré préoccupé par certains aspects inquiétants de la production, particulièrement en Afrique, qui semblent dus à la négligence. Un autre délégué a noté que le problème de la fiabilité des chiffres sur les stocks n'avait jamais été résolu, spécialement dans les pays consommateurs : des écarts avaient existé dans le passé et continuaient d'exister ; il a demandé que cette question soit soulevée dans le cadre du Comité exécutif. Un autre délégué encore a déclaré que les statistiques étaient présentées selon un format ancien, avec des chiffres nets, et que les exportations de café torréfié n'étaient pas égales aux importations du même produit. Il a exprimé le souhait que cette question soit soulevée dans le cadre du Comité des statistiques. Le CCSP a pris note de ce rapport.

**Point 4 :**                    **Le café et la santé**

**Point 4.1 :**                **Programme *Positively Coffee***

et

**Point 4.3 :**                **Financement des programmes sur le café et la santé**

5.        La Coordinatrice du programme a fait le point du programme *Positively Coffee*. Le programme pour 2005 couvrait quatre nouveaux sujets, les sujets existants ont été actualisés, le site web a été élargi et une quatrième *Newsletter* était prévue. Elle a noté que le programme pilote de trois ans se terminait et le Président a rappelé au CCSP qu'il avait lancé un appel en janvier pour des contributions au programme. Un délégué a estimé que la profession médicale continuait d'être l'une des plus importantes sources d'alarme à propos de la consommation du café et qu'elle basait souvent ses opinions sur des informations vieilles de 30 ans. Jusqu'à ce jour, le financement du programme a été entièrement assuré par l'industrie, mais il a estimé qu'il était temps que les pays producteurs y participent. Une telle décision serait encourageante et indiquerait aux sources de financement existantes que leurs investissements étaient appréciés à leur juste valeur. Le Président a noté qu'une proposition officielle avait été faite aux pays producteurs de se joindre au programme sur une base paritaire et que cette question devrait être de nouveau soulevée dans le cadre du CCSP en septembre 2005.

6.        Le Président du Groupe de travail *Positively Coffee* a déclaré qu'au titre du point de l'ordre du jour relatif au financement, il demandait du temps, pas de l'argent : il souhaitait demander aux associations si elles pouvaient apporter une contribution en nature en matière de traduction à partir de l'anglais vers l'espagnol, le français et le portugais. Il a demandé aux délégués d'étudier cette demande pendant la semaine puis de prendre contact avec lui ou avec la Coordinatrice du programme.

7.        Le Directeur exécutif a indiqué que le programme *Positively Coffee* avait fait des progrès significatifs : il avait dépassé le stade de programme pilote et il était temps de faire le bilan de ses réussites. Il a estimé que son impact avait été très positif et il a cautionné la demande de financement pour mettre sur pied une stratégie complète pour le programme.

**Point 4.2 :**                **Les professions de la santé –  
Programme d'éducation au café (HCP-CEP)**

8.        La Directrice du programme a fait le point de la situation. Elle a fait rapport sur ses activités en Finlande, France, Italie, aux Pays-Bas, en Russie et au Royaume-Uni ainsi que sur les sujets couverts qui comprenaient notamment les antioxydants, le cancer, les maladies cardiovasculaires, la déshydratation, le diabète, l'exercice physique, la gastroentérologie, la maladie de Parkinson et l'humeur/la vigilance. Elle a également donné le calendrier pour 2005 : une évaluation des projets individuels a été faite par le Conseil de l'Institut

scientifique d'information sur le café (ISIC) en mars et une notification sera communiquée aux associations nationales ultérieurement dans l'année au sujet du programme pour 2006 et des nouveaux marchés potentiels.

9. Le CCSP a pris note de ces rapports sur les deux programmes.

**Point 5 : Développement durable**

10. Le Président a déclaré qu'une proposition préliminaire relative à une analyse coûts-avantages des normes courantes de durabilité appliquées dans le secteur du café avait été soumise par l'Institut international du développement durable (IISD), qui serait examinée par le Comité exécutif plus tard dans la semaine.

**Point 5.1 : Codes d'usages communs pour la communauté du café (4C)**

11. Un représentant des 4C a fait le point de la situation. Il a souligné que les Codes en étaient toujours au stade de l'élaboration. La prochaine étape serait de tenter de parvenir à un accord sur des principes et des pratiques de durabilité. Les travaux étaient maintenant activement concentrés sur plusieurs projets dans les secteurs public et privé, qui constitueraient l'essentiel des activités en 2005/06. Les travaux étaient actuellement concentrés sur la finalisation des "Règles de participation".

12. Le Président a rappelé aux membres du CCSP qu'ils étaient invités à une réunion le mardi 17 mai à 20h00 au siège de l'Organisation pour discuter des 4C.

13. Un délégué a déclaré que l'initiative des 4C était importante et ne s'appliquait pas seulement aux pays producteurs mais également au commerce et à l'industrie des pays consommateurs – à chacun dans la chaîne de valeur du café. Un autre délégué d'un pays consommateur a déclaré que l'initiative devrait être axée sur la demande : les torréfacteurs et l'industrie devaient être partie intime au processus. Il s'est montré enthousiaste à l'égard des 4C mais il était important de tenir compte des réglementations anti-trust. Un délégué d'un pays producteur a déclaré que les préoccupations exprimées en septembre 2004 n'avaient pas été levées : les pays producteurs n'ont pas été en mesure de parvenir à une conclusion sur les mérites des 4C car des informations insuffisantes ont été fournies. Toutefois, leurs inquiétudes demeuraient : le fardeau reposait essentiellement sur les Producteurs mais les bénéfices profitaient essentiellement aux Consommateurs. Il a également été souligné qu'aucune définition de la durabilité n'avait encore été donnée.

**Point 5.2 : Fonds mondial pour une caféiculture durable**

14. Le Président a rappelé aux membres qu'une proposition du Fonds mondial pour une caféiculture durable avait été faite à la réunion de janvier 2005, qu'il avait été décidé

d'examiner plus avant dans le cadre du CCSP. Une proposition d'appui à la mise en place du Fonds serait examinée ultérieurement par le Comité exécutif (document WP-Board No. 966/05). Il a également déclaré que des lettres de soutien avaient été reçues des organes et pays suivants : OAMCAF, *Tanzania Coffee Board*, VICOFA, ORCECA et Ouganda. La proposition a été transmise au Comité virtuel de présélection aux fins d'examen. Un délégué du Fonds s'est proposé pour répondre aux questions éventuelles et un bref document sera également distribué aux membres en dehors de la réunion.

15. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

**Point 6 : Aspects liés à la sécurité alimentaire**

16. Le représentant de l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau à signaler sur la question de la loi sur le bioterrorisme.

17. Le représentant de la Fédération européenne du café (FEC) a déclaré que l'Union européenne avait travaillé sur la consolidation et l'harmonisation des limites maximales des résidus des pesticides dans les produits d'origine végétale et animale. Le café serait vraisemblablement inclus dans la liste dressée par l'Union européenne des produits concernés. Il a déclaré que ce processus était à moitié achevé et qu'il comprenait un cadre encore incomplet. Le CCSP et l'Organisation pourraient jouer un rôle utile à cet égard : fournir à l'Union européenne des informations sur les pesticides employés et sur la fréquence de leur emploi. Le café n'était pas un produit qui posait des problèmes à cet égard. Toutefois, le danger existait que les autorités fixent des limites très basses pour cette raison. L'Union européenne avait des objectifs ambitieux et il a demandé aux associations des pays producteurs de fournir des informations.

18. En réponse à une question, le délégué de l'Association pan-japonaise du café (AJCA) a déclaré que le Gouvernement japonais examinait actuellement des propositions dans ce domaine mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

19. Le représentant de la FEC a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau à signaler sur la question de l'OTA. Le représentant de la NCA a confirmé que la *Food and Drug Administration* (FDA) ne prévoyait actuellement rien de nouveau sur cette question. Toutefois, les autorités californiennes pourraient exiger un nouvel étiquetage sur l'acrylamide : rien n'était susceptible de se passer au cours des six prochains mois mais la question était à l'étude.

20. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

**Point 7 :                    Mise en œuvre du programme  
d'amélioration de la qualité du café**

21. Le Directeur exécutif a attiré l'attention des membres sur le document WP-Board No. 971/05 et en particulier sur le paragraphe 6 concernant le respect des dispositions. Quatorze membres exportateurs appliquaient la Résolution numéro 420 dans sa totalité. Les progrès étaient lents. Le message adressé aux pays qui ne respectaient pas les dispositions était de le faire ; aucune sanction n'était prévue pour le non respect des normes de qualité, l'objectif étant plutôt d'offrir une aide à ces pays.

22. Un délégué a noté que la plupart des problèmes concernaient essentiellement certains secteurs du marché des Robustas, pas les cafés ordinaires ni les Arabicas. Il a suggéré de concentrer l'attention sur un nouvel examen de la qualité des Robustas par rapport aux normes ISO : certains défauts avaient plus d'importance que d'autres. Un autre délégué d'un pays producteur a déclaré que le rapport du Directeur exécutif confirmait ses craintes au sujet de la Résolution numéro 420 et de son respect : on ne demandait pas du café de mauvaise qualité, mais du café bon marché. Cet aspect semblait hypothéquer la question de la qualité et de la consommation : on s'efforçait d'augmenter la consommation mais cela ne pouvait se faire que par une amélioration de la qualité.

23. Le CCSP a pris note de ces renseignements et a noté qu'un autre rapport serait entendu en septembre 2005.

**Point 8 :                    Contrat européen pour le café**

24. Le délégué de la FEC a déclaré que le contrat FCA serait bientôt finalisé : le texte final sera soumis à son assemblée générale annuelle en juin 2005. Malheureusement, cela s'est fait sans l'apport des Producteurs. Il a noté que le contrat proposé n'était qu'une harmonisation des contrats en vigueur depuis 1956. Il a regretté que le débat prenne une tournure politique dans la mesure où la FEC était une association entièrement privée et que les parties au contrat étaient privées.

25. Un délégué a observé que le document soumis par la VICOFA (document PSCB No. 66/05) avait identifié la principale différence : conditions FOB contre conditions FCA. Il a également noté que les Producteurs se réuniraient au cours de la semaine à venir pour élire un porte-parole – les Producteurs tenteraient de se mettre d'accord sur un contrat FOB qui serait un substitut au contrat européen pour le café.

26. Le délégué de la FEC a répété que le contrat n'était qu'une harmonisation et non un diktat. Un autre délégué a observé que la question de la création d'un comité des contrats

avait été soulevée dans l'ordre du jour du Comité exécutif. Il a estimé que, ces documents étant destinés à des entreprises privées et non à des gouvernements, ils n'entraient pas dans les attributions de l'OIC.

27. Le Directeur exécutif a observé que cette remarque était juste : il avait été proposé que l'OIC crée un tel comité. La décision était du ressort des Membres. Toutefois, il a estimé qu'au mieux, l'objectif d'un tel comité serait de faire des recommandations et il a reconnu que cette question était d'ordre commercial privé. En tant que telle, elle était plus du ressort du CCSP que de celui du Comité exécutif/Conseil. Un autre délégué a demandé que cette question soit débattue de nouveau à la prochaine réunion du CCSP lorsque, si tout allait bien, le projet de contrat serait disponible. Il a souscrit au principe que des contrats entre parties privées n'étaient pas régis par l'OIC : toutefois, de nombreuses questions abordées par l'OIC touchaient à la fois le secteur privé et le secteur public et on ne pouvait pas les séparer.

28. Le Directeur exécutif a recommandé que le CCSP continue d'entendre les parties dans mesure où il souhaitait le faire. Il a estimé que cette question ne devrait pas être examinée par le Comité exécutif et qu'il n'était pas utile qu'il crée des comités pour prendre des décisions sur des questions hors de sa compétence.

**Point 9 : 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café**

29. Le Directeur exécutif a déclaré que les préparatifs de la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café étaient en cours. Un document serait diffusé au Comité exécutif qui résumait les dispositions prises<sup>1</sup>. Une page web était déjà opérationnelle. Il a noté que M. Carlos Brando s'était activement employé pour faire de cette conférence une réussite. M. Brando a sollicité le soutien des membres du CCSP et de leurs associations pour venir participer à cette conférence au Brésil ; il a également demandé aux associations de fournir leurs listes de publipostage de façon que les invitations touchent le public le plus large possible. On a noté qu'une visite dans une région de caféiculture du Brésil serait organisée à la fin des réunions de l'OIC, pour laquelle une modeste participation serait demandée afin de couvrir les frais de transport. Il y aurait également une petite exposition commerciale d'une quarantaine de stands à côté de la conférence. Il a sollicité l'aide du CCSP pour prendre contact avec ses membres et faire des demandes de parrainage.

30. Le CCSP a pris note de ce rapport.

**Point 10 : Questions diverses**

31. Le délégué de l'Association européenne des cafés de luxe (SCAE) a fait une brève présentation du site web sur le commerce du café créé par le Centre du commerce international/CNUCED/OMC. Un service ambitieux de questions et réponses a été mis en

---

<sup>1</sup> Ce document a été diffusé ultérieurement sous la référence ICC-93-6.

place et un groupe d'experts a été recruté pour répondre aux questions ; l'objectif est de répondre aux questions dans un délai d'une semaine. Le site a été financé initialement par le Gouvernement danois dont le rôle a maintenant été repris par le Gouvernement suisse. Le site web existe en anglais, espagnol et français.

32. Le CCSP a pris note de ce rapport.

**Point 11 : Prochaine réunion**

33. La prochaine réunion a été fixée au 26 septembre 2005 à Salvador (Brésil).

34. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.